



# Comptes simplifiés du syndicat ASSO 2012 à 2017

12 juillet 2018

2012  
**Bilan simplifié**

ACTE	N			N-1			PASSIF	N		N-1			
	Mont	Amort	Net	Mont	Amort	Net		Mont	Amort	Net	Mont	Amort	Net
<b>ACTIF</b>													
Actif immobilisé							Immobilisations						
Actif circulant							Immobilisations						
Actif financier							Immobilisations						
<b>ACTIF PASSIF</b>													
Capitaux propres							Capitaux propres						
Capitaux propres							Capitaux propres						
Capitaux propres							Capitaux propres						
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>							<b>TOTAL DU PASSIF</b>						

(1) Les valeurs déduites en rapportant le financement d'immobilisations à des immobilisations dépréciées, contrairement au bilan, qui ne peut comporter de passif négatif dans le compte des produits.

**Compte de résultat simplifié**

CHARGES	N		N-1		PRODUITS	N		N-1	
	Mont	Amort	Mont	Amort		Mont	Amort	Mont	Amort
<b>CHARGES</b>									
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
Charges d'exploitation					Produits d'exploitation				
<b>TOTAL DES CHARGES</b>					<b>TOTAL DES PRODUITS</b>				
<b>EXCÉDENT NET</b>					<b>EXCÉDENT NET</b>				

(2) Excédent net en valeurs déduites au traitement d'immobilisations à fréquence planétaire (longité, déduction)  
(3) Produits en valeurs déduites au traitement d'immobilisations à fréquence planétaire (longité, déduction)

**Annexe simplifiée**

Nom de l'organisation: **ASSO 2012**  
Exercice comptable: **2012**

**Faits majeurs de l'exercice**

L'exercice 2012 est une année de clôture normale. Le bilan est établi au 31 décembre 2012 sur les opérations effectuées, les de et à 2012-12-31 et le bilan 2011 est établi au 31 décembre 2011 sur les opérations effectuées, les de et à 2011-12-31.

Les documents annexés dans l'annexe simplifiée sont les suivants: le bilan, le compte de résultat et l'exercice simplifié.

Le compte annexe est établi conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général.

L'annexe simplifiée a été établie conformément aux dispositions de l'article 102-03 et aux règlements modifiés, le règlement n°102-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels de personnes et sociétés et aux règlements n°102-04 et n°102-05 relatifs aux règles comptables des opérations spéciales.

Les opérations financières comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les produits perçus par les opérations spéciales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°102-03, sous réserve des modalités relatives prévues par les articles 102-04 et 102-05.

Les charges supportées par les opérations spéciales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°102-03.

Les de et à déduites ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les opérations financières ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

Produits à recevoir: 0  
Charges à recevoir: 0  
Fonds opérationnels: 0

Les principaux renseignements sur l'exercice sont les suivants (montants comptabilisés):

Fonds opérationnels	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent
Fonds opérationnels	0	0
Fonds opérationnels	0	0
Fonds opérationnels	0	0
Fonds opérationnels	0	0
Fonds opérationnels	0	0
Fonds opérationnels	0	0

**INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Résumé des opérations:

Produits d'exploitation	Montants de l'exercice	Montants de l'exercice précédent
Produits d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	0	0

Contributions en nature

L'annexe simplifiée a été établie au vu de l'exercice d'une année à disposition de 0,0 017 et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans son compte.

L'annexe simplifiée a été établie au vu de l'exercice d'une année à disposition d'un total 0,0 et cette contribution n'est pas comptabilisée dans son compte.

Page 1

Retrouvez en pj pour chacune de ces années : le bilan simplifié, le compte de résultat simplifié, une annexe simplifiée...

Bilan simplifié							
ACTIF	N			N-1	PASSIF	N	N-1
	Brut	Amort.	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS SYNDICAUX	8430,01	
Actif incorporel					Reserves générales	4496,32	
Actif corporel					Reserves dédiées (1)		
Actif financier					Rapport à nouveau		
					Résultat de l'exercice	3933,69	
					PROVISIONS (1)		
ACTIF CIRCULANT					FONDS DÉDIÉS		
Stocks					DETTES		
Créances					Dettes financières		
					Dettes diverses		
DISPONIBILITES	8430,01		8430,01				
COMPTE DE REGULARISATION					COMPTE DE REGULARISATION		
TOTAL DE L'ACTIF	8430,01		8430,01		TOTAL DU PASSIF	8430,01	

(1) Les « réserves dédiées » concernent le financement d'événements récurrents à caractère pluriannuel, comme les congrès et élections, que le plan comptable ne permet pas d'affecter dans le compte des provisions

Compte de résultat simplifié						
CHARGES	N	N-1		PRODUITS	N	N-1
CHARGES D'EXPLOITATION	4443,13			PRODUITS D'EXPLOITATION	8376,82	
Reversements de cotisations	300			Cotisations	8376,82	
Achats	267,8			Subventions publiques		
Autres charges externes				Contributions de financement		
Autres services extérieurs	3875,33			Autres produits		
Impôts et taxes				Transferts de charges		
Charges de personnel						
Autres charges						
Dotations aux amortissements						
CHARGES FINANCIÈRES				PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES				PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL DES CHARGES	4443,13			TOTAL DES PRODUITS	8376,82	
EXCÉDENT DE L'ANNEE	3933,69			DEFICIT DE L'ANNEE		
RESERVES DÉDIÉES (1)				REPRISES DE RESERVE (2)		
EXCÉDENT RESIDUEL	3933,69			DEFICIT RESIDUEL		

(1) Excédent mis en réserve dédiée au financement d'événements à fréquence pluriannuelle (congrès, élections)

(2) Reprise de réserves constituées les années précédentes et dédiée au financement d'événements à fréquence pluriannuelle

### Annexe simplifiée

Nom de l'organisation : syndicat ASSO  
Exercice comptable d'ouverture : 2012

#### FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2012, sur une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009-1665 du 26 décembre 2009.

Les documents dénommés états financiers comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe simplifiée.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable général. Syndicat ASSO a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n°99-03 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels de associations et fondations ainsi que le règlement n°2009-10 relatif aux règles comptables des organisations syndicales. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 du règlement n°99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement. Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts du syndicat ASSO, affilié à l'union syndicale Solidaires. Les cotisations reviennent en intégralité au syndicat. Elles sont comptabilisées en produits avant déduction des versements à d'autres structures (reversements). Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2 du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

#### INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Produits à recevoir : 0

Charges constatées d'avance : 0

Fonds syndicaux : 8430,01

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants (exercice comptable d'ouverture)

Fonds syndicaux	Montant au 01/01/2012	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2012
Réserves				4496,32
Rapport à nouveau				3933,69
TOTAL fonds syndicaux				8430,01

#### INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

##### Ressources annuelles

Syndicat ASSO a enregistré en comptabilité pour 8376,82 euros de ressources naturelles courantes :

Ressources courantes	
Cotisations	8376,82
Subventions publiques	0
Contributions de financement	0
Autres produits	0
Transferts de charges	0

##### Contributions en nature

Syndicat ASSO a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 0,0 ETP et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

Syndicat ASSO a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition d'un local 0,0 m<sup>2</sup> et cette contribution n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Retour sur... >
- Adresse de cet article : <https://solidaires.org/Comptes-simplifies-du-syndicat-ASSO-2012-a-2017>